

# LES CROIX DE MAI

Par Gilbert Guyot

«« En lisant tous les manuscrits laissés à travers les siècles, les chroniqueurs retracent souvent la vie passée dans nos campagnes. Depuis le haut moyen âge jusqu'au siècle passé, nombreux sont les récits d'orage torrentiels, de grêlons dévastateurs, qui ruinaient ou hachaient les récoltes.

Comment lutter contre les intempéries et contre le climat, pas toujours appropriés pour amener à bien la production agricole espérée. Et que faire ? Quand on a tout essayé pour endiguer le fléau, sournois, toujours imprévisible, qui vous ruine en une saison : Il ne reste qu'une chose prier pour implorer la clémence des cieux !

Les croix de mai, était une coutume religieuse. Qui se pratiquait encore dans notre région au siècle passé. Les anciens se souviennent. Elles concernaient tous les exploitants agricoles. Depuis le petit cultivateur jusqu'à la grosse ferme. Elle consistait à fabriquer des croix en branchage à la veille de l'Ascension. Le nombre de croix était égal au nombre de parcellesensemencées. Elles étaient ensuite disposées sur les deux premiers rangs de bancs de l'église face au chœur et bénites lors de l'Office des Rogations.

Après la cérémonie toutes ces croix étaient portées en procession vers les champs auxquels elles étaient destinées. Chaque parcelle avait sa croix. Pendant le fauchage de la récolte, si la croix était retrouvée, l'exploitant offrait des rafraîchissements aux moissonneurs et tous remerciaient le seigneur en chantant des cantiques.

Rogations, mot issu du latin *rogatio* était du temps des Romains une demande adressée au peuple au sujet d'une loi à voter. Mamert (saint) évêque de Vienne (Isère) en 468, institua des prières publiques pour attirer les bénédictions divines sur les récoltes. Ces dernières dans le Dauphiné à cette époque étaient sans cesse anéanties par les intempéries.

Son frère Claudien, l'assistait dans l'administration de l'église de Vienne. Il était initié sérieusement aux sciences sacrées et profanes. C'est lui qui réglera l'ordre des fêtes, des offices et les champs des psaumes pour les Rogations

Ensuite cette tradition se répandra très vite dans toute la Gaule et gagnera l'Europe entière. La dernière année de son règne, Clovis réunit le concile d'Orléans en 511, où fut proclamé le droit au roi franc de nommer les clercs (hommes d'églises) mais en outre y fut recommandé de procéder à des Processions de Rogations pour supplier le ciel de préserver les récoltes et qu'elles soient plus abondantes. »» Gilbert Guyot